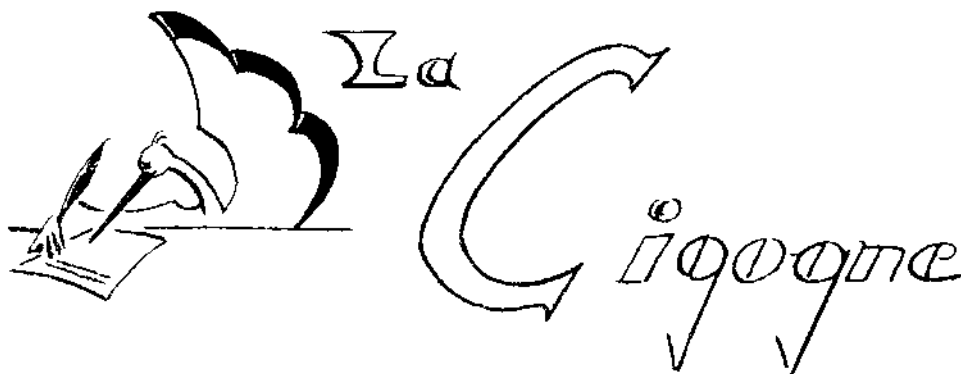




juillet 2016

Bonnes Vacances

Ah, les vacances. Un soleil plutôt timide qui se cache derrière des nuages, alternant canicule et temps nettement plus frais... Des agents qui se détendent, ravis de partir en vacances, pour ceux qui partent, ou du moins ravis de ne plus subir des conditions de travail de plus en plus déplorables.

Et même là, même en cette période estivale, on cherche à diviser les gens. Diviser les fans de foot et de rugby, les fans de montagne et de mer, les juilletistes et les aoûtistes, les smicards et les chômeurs, bref, diviser, quoi. C'est bien, ça permet de s'imposer tranquillement.

A la DGFIP aussi, on aime bien diviser. Alors on supprimera des postes à droite à gauche, ou on choisira de ne pas les pourvoir. Après tout, quand il manque des dizaines de contrôleurs et d'agents sur le département, ce n'est pas compliqué de ne pas pourvoir un poste. On met juste des gens exténués, croulant sous le travail, dans des locaux inadaptés et avec des mauvaises conditions de travail, et on les laisse se disputer entre eux. Ça marche bien mieux que d'assumer ses responsabilités.

D'ailleurs, puisque les directeurs s'obstinent à nous répéter en CTL qu'ils ne peuvent strictement rien faire et que c'est comme ça, la Cigogne propose qu'ils soient les prochains emplois à disparaître. Après tout, ils avouent eux-mêmes qu'ils ne servent à rien et ne peuvent rien faire. Économies, comme on nous le bassine à longueur de temps ! Simplifions les relations hiérarchiques, supprimons une partie des chefs. Après tout, quel service n'a pas déjà tourné durant des périodes plus ou moins longues sans chef de service ?

Et sur ce... profitez de vos vacances, partez ou restez chez vous, faites ce que vous voulez ! Si vous en avez le temps, pensez à passer à une ma-

nifestation. Si vous n'êtes pas convaincus d'être concernés par cette fameuse loi Travail, songez juste que plus de la moitié des candidats à la présidentielle ont déjà annoncé qu'ils aligneraient les fonctionnaires sur le droit privé... vous êtes donc bel et bien directement concernés. Avec un ou deux ans de retard dans l'application, mais bon. Comme on dit, mieux vaut prévenir que guérir.

**Alors prévenez votre fatigue et profitez de vos congés.
Bonnes vacances !**

IMMIGRATION CHOISIE
LA DGFIP RECRUTE-T-ELLE
SES CADRES SUPÉRIEUREMENT
SUPÉRIEURS
EN
AUSTRALIE ?



J'EN VOIS PAS
BIEN LOIN
J'EN ENTENDS
PAS GRAND-CHOSE
J'AI DES BRAS
INUTILES
MAIS
JE SAIS BONDIR
TOUJOURS PLUS
HAUT
ET J'AI UNE
GRANDE
POCHE

Vive les 80 ans du Front Populaire !

Vos Congés payés et la Sécurité Sociale sont issus du Front Populaire en juin 1936.

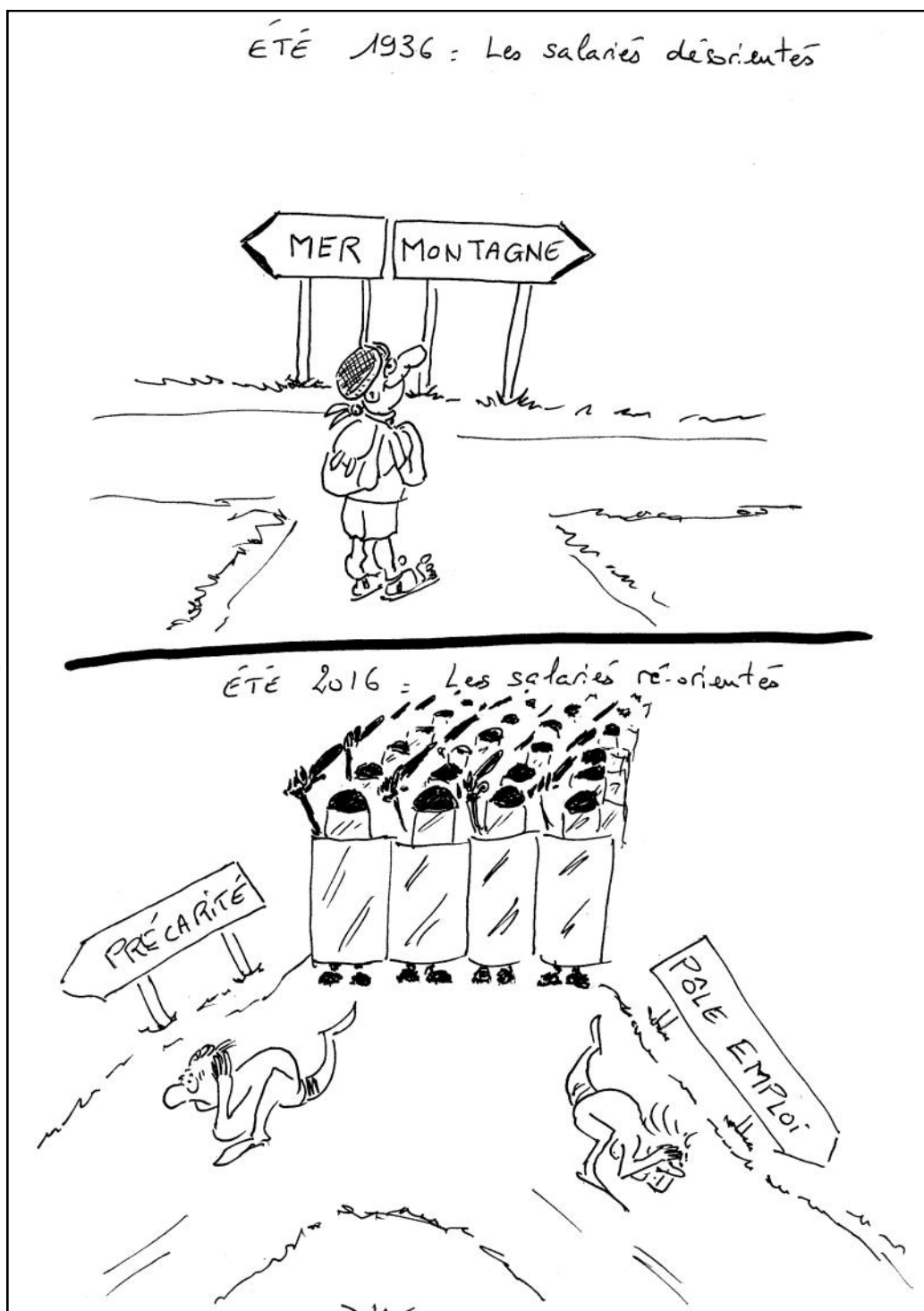
A l'époque, pour lutter contre la montée de l'extrême droite, un gouvernement de gauche fut porté au pouvoir. Pour imposer ces grandes réformes sociales contre un patronat qui hurlait à la ruine des entreprises, les salariés occupèrent leurs lieux de travail ! C'est bien grâce à ce gouvernement de 1936, dont le Président était socialiste, et grâce à la CGT... Grâce à la grève de salariés, vous pouvez prendre des congés encore aujourd'hui et vous pouvez vous soigner. Les grévistes, vous savez, ceux qui prennent en otage les citoyens et ruinent le pays et l'économie.

Aujourd'hui, nous avons aussi officiellement un gouvernement de gauche. Pour lutter contre l'extrême droite, ce gouvernement a mis en avant la déchéance de la nationalité. Quant aux grandes avancées sociales, nous avons aujourd'hui la réforme "travail précaire". Et la CGT est devenue responsable de tous les maux de notre société avec les propos d'un premier ministre d'une violence inouïe assimilant la CGT aux casseurs, aux voyous... Ces propos sont repris en boucle par la droite, le PS, le FN et les principaux médias qui s'en donnent à cœur joie dans une propagande populiste et haineuse d'une autre époque contre le plus important syndicat français. Le patronat, qui n'a pas changé depuis 1936, traite même la CGT de terroriste... après les attentats que nous avons connu en France !!! Il ne faut pas oublier non plus tous les blessés graves dans les cortèges syndicaux qui n'étaient pourtant pas des casseurs. Le drôle de jeu du Ministre de l'Intérieur, avec des techniques d'encerclement et des casseurs étrangement peu inquiétés, a mis en danger les manifestants et les forces de l'ordre. Ne parlons même plus des chiffres de manifestants donnés par la police pour nous dire depuis 4 mois que le mouvement s'essouffait.

Enfin, sans doute pour honorer les 80 ans du Front Populaire, ce gouvernement socialiste a même envisagé d'interdire une manifestation syndicale.

Après 4 mois d'action contre une loi de régression, il est temps que ce gouvernement retrouve la raison et qu'il cesse de semer la pagaille dans ce pays alors qu'une majorité de français est défavorable à cette loi, alors que la majorité des organisations syndicales est opposée à cette loi, alors qu'il n'y a eu aucun débat et aucune majorité parlementaire pour la voter... Qui est irresponsable ?

la section CGT
Finances Publiques 67



La DGFIP se déshumanise.

Les agents ayant un peu de bouteille, ceux qui étaient déjà dans la boîte au 20^e siècle, se souviennent que l'accueil de l'Hôtel des Impôts du 35, avenue des Vosges se résumait à deux agents et parfois le concierge venu donner un coup de main, parqués dans un local muni d'un comptoir et de meubles contenant les imprimés à remettre aux usagers, eh oui, à une époque où on écrivait encore. Ces agents chargés du pré-accueil en quelque sorte, orientaient les contribuables vers les étages, où chaque secteur d'assiette assurait la réception personnalisée, des fauteuils étant disposés aux endroits adéquats dans les couloirs de l'immeuble. Puis au début du 21^{ème} siècle, l'indigence de l'accueil étant devenue criante, l'on a fini par se rendre compte qu'il était temps de soigner l'image de marque de l'administration fiscale aux yeux du public et l'on a investi dans le département.

Ont ainsi été installés à grands frais des box d'accueil et trois box de réception personnalisés. Mais avec la Fusion Impôts/Trésor, quelques sept ans plus tard, cette installation coûteuse était déjà devenue obsolète et il a fallu réinvestir dans un grand espace d'accueil sur pratiquement tout

le rez-de-chaussée du site pouvant proposer une caisse, un accueil professionnel, un accueil aux particuliers, un accueil de l'enregistrement. Ces importants travaux ont été réalisés à la satisfaction générale en dépit de grosses nuisances sonores et de tonnes de poussière avalées. Et voici qu'à peine cinq à six ans après, l'administration fiscale annonce qu'il faut supprimer l'accueil professionnel, et même pour partie l'accueil des particuliers, qu'il faut inciter à déclarer en ligne, que toute cette frange de la population soit connectée ou pas.

Cette conclusion navrante pourrait paraître comique si les deniers publics n'en étaient pas à chaque fois gravement impactés. Cette anecdote à caractère historique permet d'en déduire que les pontes de Bercy naviguent à court terme et au mépris de l'état des finances de la France. C'est ainsi qu'en CTL, les responsables de la DRFIP 67, en bons élèves dévoués et obéissants, se font un devoir de répercuter ces outrances sans vergogne. Et les représentants syndicaux d'entendre des divagations du style : "Pour continuer d'exister, il faut anticiper les suppressions d'emplois et simplifier nos tâches". Énorme, non ?

Après ça, toute tentative de dialogue semble dérisoire, d'ailleurs il n'y a plus de dialogue si ce n'est de sourds. Les

CTL sont devenus des instances d'informations, sans plus. Les agents et les contribuables ne sont plus que des numéros, quant au terme "social", il est d'emblée rejeté. Décidément, elle est devenue bien moche et inhumaine, cette administration fiscale.

Une seule consolation pourtant, ces robots à la botte des illuminés de Bercy vont bien finir un jour par supprimer leur propre poste, mais ceci uniquement lorsqu'on leur aura trouvé une porte de sortie bien lucrative. Inutile de préciser ce qu'en pense la CGT.



Petit cours de rattrapage légal pour les nuls

Au dernier CTL, il y eut des discussions très houleuses. C'est chose prévisible lorsque l'on a une direction qui méprise le dialogue social et qui impose ses vues à tour de bras. La langue de bois – qu'ose dire la Cigogne ! La langue de teck – fonctionne très bien. Ainsi, si une question est gênante, le président de séance sera capable de faire des circonvolutions pendant vingt bonnes minutes, tournant au-

(Suite page 4)

Ou « L'arbre qui cache la forêt »

Ce mardi 14 juin 2016, il faisait beau à Paris. On aurait presque dit ... le temps des cerises : une atmosphère festive dans cet important cortège, un esprit de lutte pour le droit légitime du travail contre un projet de loi rétrograde en discussion au Parlement, pourtant rejeté par une grande majorité des Français.

Quand certains prétendaient : « il faut savoir arrêter une grève ... », les manifestants présents en ce jour leur ont répondu par leur nombre et leur ténacité : «... quand on aura obtenu satisfaction ». Le droit de grève et de manifestation existe dans une démocratie.

Ce jour aurait pu marquer un tournant dans une lutte qui dure maintenant depuis plus de 3 mois. Cela aurait pu être la manifestation du sursaut de la France du travail, la France solidaire et du partage, battant le pavé, une démonstration populaire qui fasse entendre raison au gouvernement.

Mais, hélas, seules les images des violences provoquées par les casseurs furent reprises en boucle par les médias et les porte-paroles du gouvernement pointèrent du doigt la responsabilité voire la complicité des manifestants.

S'il y eut la violence des casseurs et des blessés parmi les forces de l'ordre durant cette journée, il y eut également des milliers de manifestants présents en tête de cortège qui furent pris dans une nasse. Des centaines d'autres rentrent chez eux, la gorge irritée, les yeux rouges, les poumons encombrés de gaz lacrymogène et les nerfs à vif. Au final, il y en eut une centaine qui furent secourus, touchés par des impacts d'armes alors qu'ils n'avaient pour se défendre que leurs slogans, des drapeaux et leur détermination.

Quel fut le traitement médiatique de cette manifestation du 14 juin 2016 ? Le désordre, le chaos, la violence et la criminalisation d'un mouvement contestataire et pacifique.

Occultées, toutes les violences contre lesquelles les manifestants et les grévistes luttent depuis maintenant plus de 3 mois : oubliée la violence antidémocratique du 49-3, dissimulées les violences pourtant bien réelles en préparation dans ce projet de loi travail, éclipsée la violence de la précarité et du chômage.

Pourquoi un tel traitement par les médias, qui ne reflète que très partiellement la réalité que j'ai vécue, une réalité de lutte légitime qu'ont vécu plus d'un million de personnes présentes dans la rue ce jour-là ?

Sans doute fallait-il déformer la réalité et faire oublier la raison de la présence du peuple dans la rue. Le linguiste et intellectuel américain engagé, Noam Chomsky, parlerait de la fabrication du consentement de l'opinion publique par les médias.

Mais qui est dupe ?

Pas mes voisins de train lors du retour, avec qui j'ai discuté, qui resteront déterminés dans cette lutte.

Pas les manifestants de cette journée, résolus et conscients que ce qui se joue aujourd'hui, c'est la défense du droit au travail pour l'ensemble des salariés.

Ce que je retiendrais principalement de cette journée, c'est un mouvement populaire massif, en marche, issu de toute la France, témoignant d'une lutte sociale, une lutte pacifique et solidaire.

(Suite de la page 3)

tour du pot, avant de s'arrêter et de donner la parole à quelqu'un d'autre. Sans avoir répondu à la question, bien sûr.

Au cours d'un de ces longs discours n'apportant strictement rien au débat, la Cigogne a tout de même perçu une remarque plus que choquante. L'égalité des citoyens devant l'impôt, c'est *has been*. Que dit-elle, *has been* ! Cette *chose* n'a jamais existé, et l'on se demande bien, d'un côté de la salle de réunion, d'où sort cette idée saugrenue. La Cigogne propose donc un petit cours de rattrapage.

Dans leur grande majorité, et malgré des pressions hiérarchiques multiples, les agents veillent à appliquer cette notion d'égalité devant l'impôt. Le dossier de ce smicard sera traité avec le même soin que ce type à l'ISF, cet auto-entrepreneur qui ne comprend pas ce qu'est la CFE aura droit à la même attention et à la même réponse complète que cette grande entreprise qui hurle pour obtenir le remboursement de son crédit d'impôt maintenant, à la seconde.

Cela s'appelle de la conscience professionnelle et l'application de la loi. Oui, je comprends, monsieur le président de séance, que ce soit surfait d'appliquer la loi. D'où sortons-nous cette notion d'égalité, donc ?

Ni plus ni moins que du **préambule de la Constitution actuellement en vigueur**, préambule qui comporte entre autres la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. L'article 6 de cette déclaration impose le principe d'égalité devant la loi fiscale et l'article 13 le principe d'égalité devant les charges publiques.

Des textes mineurs, cependant, nullement fondateurs de la société actuelle. Des vieux papiers poussiéreux sans aucun intérêt. Vive la modernisation !

Inauguration du Centre des Finances Parfait



Comme vous le savez peut-être, le 17 juin 2016 a eu lieu l'inauguration du nouveau centre des Finances publiques d'Illkirch. Par chance, l'inauguration a été faite au sec : il ne pleuvait pas trop et il n'y a pas eu de fuite supplémentaire. A cette occasion, de nombreux directeurs ont visité les lieux, quelques politiques ont été invités (la plupart n'avaient visiblement pas envie de venir, puisqu'ils se sont fait représenter) et tout ce beau monde, augmenté des agents, a eu droit à de beaux discours bien rodés.

Tout d'abord, sachez-le, le nouveau centre d'Illkirch est absolument par-fait. Les locaux sont magnifiques et impeccablement adaptés aux agents. Bon, nous nuancerons les propos : en effet, les directeurs n'ont pas jugé bon de faire plus qu'un tour général des services. Ils appréciaient les compliments et, dès qu'un agent se plaignait, pouf, ils reprenaient leur route parce que bon, il faut faire avancer la visite. Ou alors, ils minimisaient les plaintes d'un ton condescendant, sans doute au motif que leur impression en cinq minutes, debout au milieu du bureau, valait définitivement plus que le ressenti des agents assis à ces postes depuis plus de trois mois.

Le directeur en a également profité pour glisser la généralisation de l'accueil sur rendez-vous, pour le moment pour le SIE, ultérieurement pour tout le monde. La Cigogne notera que le CTL concernant ce point n'avait pas encore eu lieu. Encore une fois, le dialogue social, on s'en badigeonne le DUERP. Les

agents seront donc priés de privilégier e-contact, dont il a été prouvé dans d'autres départements qu'il ne fonctionnait pas. D'ailleurs, au CTL deux semaines plus tard, c'est le directeur des ressources humaines qui confirmera que "le logiciel ne donne pas satisfaction", mais bon, on va quand même le faire. Après tout, avoir des logiciels permettant d'appliquer les instructions de la direction, c'est surfait.

Au-delà des discours du directeur, les agents ont également eu le droit à quelques discours politiques. Notons que la CUS l'Eurométropole se réjouit de pouvoir prochainement modifier comme elle le souhaite les fichiers du cadastre. Sécurité ? Déontologie ? Géomètres assermentés ? Mais de quoi diable parlez-vous ? C'est très bien que des géomètres privés puissent modifier le fichier de l'État ! On n'a jamais eu de problème de légalité avec eux, ni de bornes déplacées...

A côté de cela, il a tout de même été reconnu que les agents faisaient leurs missions correctement, mais qu'on constatait qu'il y avait de moins en moins de monde. Soyez donc rassurés : oui, la direction sait que vous n'êtes pas assez nombreux. Ça ne veut pas dire pour autant qu'elle acceptera de vous aider, hein.

Ne soyez pas aussi exigeants.

La Cigogne tient à remercier la direction de l'avoir écoutée suite à son dernier numéro. En effet, force est de constater que le local à vélo d'Illkirch voit désormais son accès bloqué pour les voitures et que les cyclistes peuvent donc y parquer leurs véhicules sans risque de se retrouver coincés.

Suggestions de l'Observatoire des Inégalités

Les « Panamas papers » ont mis à jour 11 millions de fiches provenant d'un seul cabinet d'avocats. Les plus riches et les plus malins trichent en toute impunité, grâce au soutien des instances politiques. Un exemple, la Royal Bank of Scotland a bénéficié de 58 milliards d'euros d'aides publiques pour son renflouement, alors que l'on vient d'apprendre que cette banque aide ses plus riches clients à se soustraire à leurs obligations fiscales. La fraude fiscale coûte 1 000 milliards d'euros à l'Europe et 80 milliards à la France par an. C'est un crime au détriment de tous et d'abord des plus vulnérables. Que pourrait-on faire avec de telles sommes ? L'Observatoire des Inégalités propose quelques idées :

- accorder un minimum social de 500 euros mensuels à 200 000 jeunes de moins de 25 ans (investissement : 1,2 milliard d'euros)
- construire 50 000 logements sociaux supplémentaires et en rénover 50 000 (investissement : 3 milliards d'euros)
- ouvrir 200 000 places de crèches supplémentaires (investissement : 4 milliards d'euros)
- allouer un chèque autonomie de 500 euros mensuels à 500 000 personnes âgées démunies (investissement : 3 milliards d'euros)
- créer 200 000 emplois d'utilité publique (environnement, action caritative, culture, etc.) (investissement : 4 milliards d'euros)
- rendre accessibles les bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite comme la loi l'exige (investissement : 2 milliards d'euros)
- créer 200 000 emplois d'aide éducative en milieu scolaire (investissement : 5 milliards d'euros)

En France, les 150 000 contribuables les plus riches relèvent d'un service à part. Pour eux, le ministre des Finances dispose d'une sorte de « droit de grâce ». **Il faut voir dans cette justice de classe une victoire culturelle des possédants.**

